

CATR Conference 2011, University of New Brunswick and St. Thomas University, Fredericton

(La version française suit la version anglaise.)

Call for Session Organizers

The 2011 conference of the Canadian Association for Theatre Research (CATR) will take place at the University of New Brunswick and St. Thomas University in Fredericton, May 28 to 31, as part of the Congress of the Humanities and Social Sciences. The theme of the 2011 Congress is **Coasts and Continents: Exploring Peoples and Places / Rivages et Continents: Exploration des Peuples et des Lieux**.

The mandate of the Association is to support and encourage research in theatre and performance in Canada, with a special interest in Canadian work. Therefore topics related to Canadian research are especially welcome. Graduate students are expressly invited to participate. All session organizers and presenters are invited to address the Congress theme; however, proposals that depart from the official Congress theme will also be accepted.

The 2011 CATR conference will offer a similar variety of participation modes as the 2010 conference in Montreal. These include praxis workshops, open paper panels, curated paper panels, seminars, and roundtables. Those who wish to submit proposals for more than one format may do so, though preferred mode(s) of participation should be identified.

The timeline for submission deadlines and acceptances is as follows:

17 Sept 2010	Proposals from organizers for curated panels, seminars, and roundtables due
4 October 2010	Seminar and curated panel topics announced
1 December 2010	Proposals for praxis workshops due (workshops are distinguished by some form of audience participation) Application for participation in open and curated paper panels due
15 January 2011	Application for participation in seminars and roundtables due

Call for curated paper panels: due 17 Sept 2010

Proposals are invited from prospective organizers for curated paper panels on any topic related to theatre and performance, including praxis, with subjects associated with Canadian theatre and research being especially welcome. Prospective organizers are asked to submit a 300-word proposal along with a 300-word call for participants. Proposals should include the title and focus of the panel, the scholarly rationale, and a brief description of how the panel will be structured. The call for participants should specify the title and focus of the panel along with a short list of potential topics or perspectives, a brief description of what will be required of panelists, and contact information.

Call for seminars and roundtables: due 17 Sept 2010

Proposals are invited from prospective organizers for seminars and roundtables on any topic, including praxis, related to the mandate of CATR. Prospective organizers are asked to submit a 500-word proposal along with a 300-word call for participants. Proposals should include a scholarly rationale (approx. 300 words) along with a description and rationale for the structure and length of the session (approx 200 words). The call for participants should include the title and focus of the session, a list of issues and goals, a description of work required of participants, due dates, and contact information.

See below for detailed guidelines on seminars and roundtables.

Send proposals to Reina Green (Programming Committee Chair) reina.green@msvu.ca

NB: All accepted presenters are required to join CATR-ACRT. For more information on CATR and to join or renew your membership please visit <http://www.catr-actr.ca>

Calls for proposals for praxis workshops, and submissions to open and curated panels, seminars, and roundtables will follow in early October.

CATR Seminar and Roundtable Guidelines:
(Please note that these have been updated from last year)

Proposals from session organizers for seminars and roundtables: due 17 Sept 2010

Proposals are invited from prospective organizers for seminars and roundtables on any topic, including praxis, related to the mandate of CATR. Prospective organizers are asked to submit a 500-word proposal along with a 300-word call for participants. Proposals should include a scholarly rationale (approx. 300 words) along with a description and rationale for the structure and length of the session (approx 200 words). (Last year, seminars were 3 hours and roundtables were 90 minutes.) The call for participants should include the title and focus of the session, a list of issues and goals, a description of work required of participants, due dates, and contact information.

Ways of engaging participants might include

- Exchange of papers prior to the session.
- Respondents to papers in preparation for online discussion or conference session.
- Editing of pre- or post-conference papers among session participants.
- A reading list related to the topic and participants' work in preparation for discussion at the conference.
- Email discussion of the general issues related to the topic and an arrangement of procedures for the session.
- Grouping of participants and designation of discussion topics for break-out groups during the session.

Participants are not to read aloud or provide lengthy oral summaries of their papers during the session.

All seminars and roundtables are open to auditors.

Organizers are responsible for informing participants of the conditions of their participation and for arranging communication between them prior to the conference. Strong leadership, timely guidelines, and prompt feedback encourage greater participant engagement. Organizers should also provide participants with a clear agenda for the conference session and explain this to participants and auditors at the beginning of the session. During the session, organizers should keep discussion on topic and focused. They should also be prepared to step in to ensure equitable group dynamics. Organizers may wish to prepare handouts for auditors and should include 15-20 minutes at the end of the session for auditors' questions and comments. After the conference, organizers are asked to provide the conference planning committee with a report on the session and to indicate what worked particularly well.

Guidelines for Participants in seminars, discussion groups, and roundtables:

- Participants must be members of CATR and register for the conference.
- Participants are required to meet the requirements and deadlines of the session for which they are applying, and may be asked to withdraw if they do not do so.
- Participants are expected to attend and participate in the conference session.

Conférence de l'ACRT 2011, Université du Nouveau-Brunswick et Université St. Thomas, Fredericton

Appel de candidature pour le poste de responsable d'une séance

La conférence annuelle de l'Association canadienne de la recherche théâtrale (ACRT) aura lieu à l'Université du Nouveau-Brunswick et à l'Université St. Thomas, à Fredericton, du 28 au 31 mai 2011, dans le cadre du Congrès des sciences humaines. Le thème du congrès 2011 est « Rivages et Continents : Exploration des Peuples et des Lieux / Coasts and Continents: Exploring Peoples and Places ».

Le mandat de l'Association est de soutenir et d'encourager la recherche théâtrale au Canada avec un intérêt particulier pour les œuvres et les créateurs canadiens. De ce fait, les présentations portant sur des œuvres canadiennes ou présentées en contexte canadien sont particulièrement bienvenues. L'invitation est expressément lancée aux étudiants diplômés. Les présentations en lien avec le thème du congrès seront privilégiées, mais des sujets s'écartant du thème officiel seront également acceptés.

La conférence 2011 de l'ACRT offrira une variété de modes de présentation et de participation similaire à celle de la conférence qui s'est tenue en 2010 à Montréal. Cela inclut les ateliers de praxis, les communications libres, les communications thématiques, les séminaires et les tables rondes. Les candidats désirant présenter des propositions dans plus d'un format sont invités à le faire, mais les modes de participation favorisés doivent être identifiés.

Le calendrier pour la soumission et l'acceptation des propositions est le suivant :

17 septembre 2010	Date limite pour la réception des propositions de communications thématiques, de séminaires et de tables rondes.
4 octobre 2010	Annnonce des sujets de séminaires et de communications thématiques
1er décembre 2010	Date limite pour la réception des propositions d'ateliers de praxis (les ateliers sont caractérisés par une forme de participation du public). Fin de l'inscription pour la participation aux communications libres et thématiques
15 janvier 2011	Fin de l'inscription pour la participation aux séminaires et aux tables rondes.

Appel de contribution pour les communications thématiques : date limite le 17 septembre 2010

Les organisateurs potentiels sont invités à transmettre des propositions pour les communications thématiques sur tous les sujets liés au théâtre et à la performance, incluant la praxis. Les sujets touchant à la recherche et au théâtre canadiens sont particulièrement bienvenus. Les personnes intéressées sont priées de soumettre une proposition de 300 mots ainsi qu'une invitation de 300 mots à l'intention des participants. Les propositions doivent inclure le titre et le sujet du panel, un résumé décrivant la contribution proposée et une brève explication du déroulement du panel. L'invitation pour les participants doit spécifier le titre et le sujet du panel avec une liste courte de perspectives et de sujets potentiels, une brève description de ce qui sera demandé des participants ainsi que les informations permettant de contacter l'organisateur.

Appel de contribution pour les séminaires et les tables rondes : date limite le 17 septembre 2010

Les organisateurs potentiels sont invités à transmettre des propositions pour les séminaires et les tables rondes sur tous les sujets liés au mandat du ACRT, incluant la praxis. Les personnes intéressées sont priées de soumettre une proposition de 500 mots ainsi qu'une invitation de 300 mots à l'intention des participants. Les propositions doivent inclure un résumé décrivant la contribution proposée (env. 300 mots) ainsi qu'une description et une justification du déroulement et de la durée du séminaire (env. 200 mots). L'invitation pour les participants doit spécifier le titre et le sujet du séminaire, une liste de problématiques et d'objectifs, une description du travail demandé des participants, les dates limites ainsi que les informations permettant de contacter l'organisateur.

Voir ci-dessous pour des directives détaillées concernant les séminaires et les tables rondes.

Veillez faire parvenir vos propositions à Reina Green (Présidente du comité scientifique) au reina.green@msvu.ca

**Tous les présentateurs acceptés devront joindre l'ACRT - CART. Pour plus d'informations concernant le ACRT, pour joindre ou renouveler votre abonnement au ACRT, veuillez visiter le <http://www.catr-actr.ca>

L'appel de contributions pour les ateliers de praxis et les soumissions aux communications thématiques et libres, séminaires et tables rondes suivront au début d'octobre.

Directives de l'ACRT pour les séminaires et les tables rondes :
(veuillez noter que celles-ci ont été révisées depuis l'édition précédente)

Appel de contribution pour les séminaires et les tables rondes : date limite le 17 septembre 2010

Les organisateurs potentiels sont invités à transmettre des propositions pour les séminaires et les tables rondes sur tous les sujets liés au mandat du ACRT, incluant la praxis. Les personnes intéressées sont priées de soumettre une proposition de 500 mots ainsi qu'une invitation de 300 mots à l'intention des participants. Les propositions doivent inclure un résumé décrivant la contribution proposée (env. 300 mots) ainsi qu'une description et une justification du déroulement et de la durée de la séance (env. 200 mots). (L'année dernière, les séminaires étaient d'une durée de 3 heures et les tables rondes d'une durée de 90 minutes). L'invitation pour les participants doit spécifier le titre et le sujet de la séance, une liste de problématiques et d'objectifs, une description du travail demandé des participants, les dates limites ainsi que les informations permettant de contacter l'organisateur.

Les façons de susciter la participation peuvent inclure :

- L'échange de documents précédant la séance
- Des réponses aux documents en préparation à une discussion sur le web ou à une séance de conférence
- La distribution de documents pre ou post conférence parmi les participants.
- La proposition d'une liste de lecture liée au sujet et au travail des participants en vue de la discussion lors de la conférence.
- La discussion par courriel de différentes problématiques liées au sujet et l'organisation du déroulement de la séance.
- Le regroupement de participants et désignation d'un porte-parole pour les périodes de plénière pendant la séance.

Les participants ne doivent pas lire à haute voix ou donner de longs résumés oraux de leurs publications pendant la séance.

Tous les séminaires et les tables rondes sont ouverts aux auditeurs.

Les organisateurs sont responsables d'informer les participants des conditions de leur participation ainsi que d'établir des communications entre eux avant la conférence. Du leadership fort, des directives données au moment opportun et des rétroactions rapides favorisent la participation. Les organisateurs doivent aussi fournir aux participants un agenda clair en vue de la séance de conférence et doivent l'expliquer aux participants et aux auditeurs au début de la séance. Pendant la séance, les organisateurs doivent veiller à ce que la discussion conserve et approfondisse le sujet proposer. De plus, ils doivent être préparés à intervenir afin d'assurer une dynamique équitable entre les groupes. Les organisateurs peuvent souhaiter préparer des documents à remettre à la sortie des auditeurs et doivent inclure 15 à 20 minutes pour les questions et les commentaires des participants à la fin de la séance. Après la conférence, les organisateurs sont priés de remettre un résumé de la séance au comité responsable du colloque et d'indiquer ce qui à particulièrement bien passée.

Directives pour les participants aux séminaires, aux groupes de discussion et aux tables rondes :

- Les participants doivent être membres du ACRT et doivent s'inscrire à la conférence.
- Les participants doivent respecter les exigences et les dates limites des séances pour lesquelles ils s'inscrivent. Dans le cas contraire, un désistement pourra leur être demandé.
- On attend des participants qu'ils assistent et participent à la séance à laquelle ils sont inscrits.